



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 14 décembre 2020 – 18h30

Grange du Chambord – 1810 LURY-SUR-ARNON



- 1 - Pouvoir au Président concernant la levée d'option SCI la Théols
- 2 - Modification du PLU de Sainte Thorette
- 3 - Demande de DETR pour les travaux de voirie 2021
- 4 - Demande de DETR pour le projet de construction d'une halle d'activités associatives et sportives
- 5 - Mise à disposition d'une parcelle et des équipements présents sur cette parcelle sur la commune de Sainte-Thorette
- 6 - Création d'un poste de développeur économique
- 7 - Exonération de la REOM pour les coiffeurs à domicile
- 8 - Versement d'une aide aux entreprises en difficulté du fait du contexte sanitaire
- 9 - Autorisation du Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2020 à hauteur de 25% - budget principal
- 10 - Autorisation du Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2020 à hauteur de 25% - budget Ordures ménagères
- 11 - Créances irrécouvrables - budget principal
- 12 - Décision modificative - budget Villa Quincy
- 13 - Décision modificative - budget principal
- 14 - Convention dépôt des déchets amiantés des particuliers
- 15 - Convention collecte séparée des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers (DEEE) et Lampes
- 16 - Divers

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE BERRY

13, rue des Tours – 18120 LURY-SUR-ARNON

Courriel : coeurdeberry@orange.fr – Tél. : 02 48 51 13 73

Site internet : www.coeurdeberry.fr

Siret : 200 070 571 00092 – APE : 8411Z – Date de création : 01/01/2017